

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 29 février 2024

États de la situation financière (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023 (note 1)

	29 février 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	1 351 552 \$	1 382 140 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	20 509	39 261
Marge	132	1 415
Intérêts à recevoir	1 264	1 433
Dividendes à recevoir	3 680	3 633
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	4 133	22
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 536	1 382
Actifs dérivés	2 300	1 247
Total de l'actif	1 385 106	1 430 533
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	1 256	199
Montant à payer au rachat de parts	4 158	2 278
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	1	5
Passifs dérivés	1 714	950
Total du passif	7 129	3 432
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	1 377 977 \$	1 427 101 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	235 115 \$	239 347 \$
Catégorie H	33 469 \$	35 266 \$
Catégorie T4	446 \$	608 \$
Catégorie T6	2 310 \$	2 584 \$
Catégorie HT4	365 \$	364 \$
Catégorie HT6	– \$	– \$
Catégorie F	273 026 \$	286 519 \$
Catégorie FT4	1 061 \$	852 \$
Catégorie FT6	2 525 \$	2 327 \$
Catégorie FH	37 180 \$	41 343 \$
Catégorie FHT4	605 \$	605 \$
Catégorie FHT6	76 \$	61 \$
Catégorie Plus-F	19 011 \$	21 792 \$
Catégorie Plus-FH	1 784 \$	2 755 \$
Catégorie O	676 192 \$	697 634 \$
Catégorie OH	94 812 \$	95 044 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	17,86 \$	17,99 \$
Catégorie H	11,97 \$	11,98 \$
Catégorie T4	10,38 \$	10,28 \$
Catégorie T6	9,86 \$	9,85 \$
Catégorie HT4	9,42 \$	9,40 \$
Catégorie HT6	7,92 \$	8,16 \$
Catégorie F	17,86 \$	17,92 \$
Catégorie FT4	10,65 \$	10,60 \$
Catégorie FT6	9,70 \$	9,65 \$
Catégorie FH	12,41 \$	12,33 \$
Catégorie FHT4	10,09 \$	10,07 \$
Catégorie FHT6	8,72 \$	8,73 \$
Catégorie Plus-F	16,10 \$	16,34 \$
Catégorie Plus-FH	11,97 \$	11,97 \$
Catégorie O	17,00 \$	17,25 \$
Catégorie OH	12,29 \$	12,16 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 29 février 2024 et 31 août 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
29 février 2024	57 635	60 733
31 août 2023	42 306	45 668

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
29 février 2024	–	60 733	–	–
31 août 2023	–	45 668	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2j.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 16 septembre 2013 (désignée la date de création).

	Date de début des activités
Catégorie A	16 septembre 2013
Catégorie H	9 octobre 2015
Catégorie T4	21 septembre 2017
Catégorie T6	21 septembre 2017
Catégorie HT4	21 septembre 2017
Catégorie HT6	21 septembre 2017
Catégorie F	27 septembre 2013
Catégorie FT4	21 septembre 2017
Catégorie FT6	21 septembre 2017
Catégorie FH	14 octobre 2015
Catégorie FHT4	18 septembre 2017
Catégorie FHT6	21 septembre 2017
Catégorie Plus-F	3 décembre 2013
Catégorie Plus-FH	30 octobre 2015
Catégorie O	16 septembre 2013
Catégorie OH	15 octobre 2015

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

États du résultat global (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	29 février 2024	28 février 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	3 000 \$	3 005 \$
Revenu de dividendes	19 266	23 169
Profit (perte) sur dérivés	(354)	(8 991)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	40 706	81 104
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(52)	2 491
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(5 507)	14 606
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	57 059	115 384
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	12	357
Revenu tiré du prêt de titres ±	318	252
	330	609
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	3 986	4 198
Frais d'administration fixes ±±±	196	206
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	2	2
Coûts de transaction ±±±±	125	219
Retenues d'impôt (note 7)	2 199	2 944
	6 508	7 569
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(295)	(171)
	6 213	7 398
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	51 176	108 595
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	7 456 \$	15 864 \$
Catégorie H	721 \$	909 \$
Catégorie T4	13 \$	41 \$
Catégorie T6	72 \$	222 \$
Catégorie HT4	9 \$	14 \$
Catégorie HT6	-	-
Catégorie F	10 128 \$	20 474 \$
Catégorie FT4	47 \$	34 \$
Catégorie FT6	103 \$	111 \$
Catégorie FH	986 \$	1 103 \$
Catégorie FHT4	19 \$	16 \$
Catégorie FHT6	2 \$	4 \$
Catégorie Plus-F	663 \$	1 673 \$
Catégorie Plus-FH	73 \$	84 \$
Catégorie O	27 862 \$	64 920 \$
Catégorie OH	3 022 \$	3 126 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	13 192	13 503
Catégorie H	2 875	3 233
Catégorie T4	44	60
Catégorie T6	248	325
Catégorie HT4	39	34
Catégorie HT6	-	-
Catégorie F	15 689	16 396
Catégorie FT4	96	45
Catégorie FT6	265	168
Catégorie FH	3 159	3 379
Catégorie FHT4	60	56
Catégorie FHT6	7	13
Catégorie Plus-F	1 233	1 405
Catégorie Plus-FH	215	244
Catégorie O	40 233	51 062
Catégorie OH	7 767	7 607
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	0,56 \$	1,17 \$
Catégorie H	0,25 \$	0,28 \$
Catégorie T4	0,30 \$	0,68 \$
Catégorie T6	0,30 \$	0,69 \$
Catégorie HT4	0,20 \$	0,40 \$
Catégorie HT6	0,04 \$	0,07 \$
Catégorie F	0,65 \$	1,24 \$

	29 février 2024	28 février 2023
Catégorie FT4	0,49 \$	0,76 \$
Catégorie FT6	0,39 \$	0,66 \$
Catégorie FH	0,32 \$	0,33 \$
Catégorie FHT4	0,32 \$	0,30 \$
Catégorie FHT6	0,27 \$	0,31 \$
Catégorie Plus-F	0,54 \$	1,19 \$
Catégorie Plus-FH	0,35 \$	0,36 \$
Catégorie O	0,70 \$	1,27 \$
Catégorie OH	0,38 \$	0,41 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	29 février 2024	28 février 2023
	% du revenu brut tiré du prêt de titres	% du revenu brut tiré du prêt de titres
	(en milliers)	(en milliers)
Revenu brut tiré du prêt de titres	597 \$	437 \$
Intérêts versés sur la garantie	-	-
Retenues d'impôt	(173)	(101)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(106)	(84)
Revenu tiré du prêt de titres	318 \$	252 \$

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,75 %
Catégorie H	1,75 %
Catégorie T4	1,75 %
Catégorie T6	1,75 %
Catégorie HT4	1,75 %
Catégorie HT6	1,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie FT4	0,75 %
Catégorie FT6	0,75 %
Catégorie FH	0,75 %
Catégorie FHT4	0,75 %
Catégorie FHT6	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,75 %
Catégorie Plus-FH	0,75 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie A	0,07 %
Catégorie H	0,07 %
Catégorie T4	0,07 %
Catégorie T6	0,07 %
Catégorie HT4	0,07 %
Catégorie HT6	0,07 %
Catégorie F	0,05 %
Catégorie FT4	0,05 %
Catégorie FT6	0,05 %
Catégorie FH	0,05 %
Catégorie FHT4	0,05 %
Catégorie FHT6	0,05 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-FH	0,03 %
Catégorie O	s. o.
Catégorie OH	s. o.

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	99	162
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	-	-
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	58	56
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	106	84

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie H		Parts de catégorie T4		Parts de catégorie T6	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	7 456 \$	15 864 \$	721 \$	909 \$	13 \$	41 \$	72 \$	222 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	–	(1 629)	(44)	(215)	(4)	(10)	(32)	(58)
Des gains en capital nets réalisés	(8 967)	(12 427)	(749)	–	(5)	(36)	(29)	(52)
Remboursement de capital	–	–	–	(711)	–	–	(13)	(28)
	(8 967)	(14 056)	(793)	(926)	(9)	(46)	(74)	(138)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	24 167	28 213	1 349	1 887	58	38	291	493
Montant reçu au réinvestissement des distributions	8 311	12 987	724	855	–	1	34	58
Montant payé au rachat de parts	(35 199)	(30 649)	(3 798)	(4 621)	(224)	(27)	(597)	(976)
	(2 721)	10 551	(1 725)	(1 879)	(166)	12	(272)	(425)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(4 232)	12 359	(1 797)	(1 896)	(162)	7	(274)	(341)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	239 347	234 492	35 266	39 694	608	629	2 584	3 282
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	235 115 \$	246 851 \$	33 469 \$	37 798 \$	446 \$	636 \$	2 310 \$	2 941 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	13 306	13 042	2 945	3 295	59	59	262	330
Parts rachetables émises	1 371	1 572	115	157	6	4	30	47
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	484	778	61	78	–	–	4	6
	15 161	15 392	3 121	3 530	65	63	296	383
Parts rachetables rachetées	(1 997)	(1 715)	(324)	(384)	(22)	(3)	(62)	(94)
Solde à la fin de la période	13 164	13 677	2 797	3 146	43	60	234	289

	Parts de catégorie HT4		Parts de catégorie HT6		Parts de catégorie F		Parts de catégorie FT4	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	9 \$	14 \$	– \$	– \$	10 128 \$	20 474 \$	47 \$	34 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(4)	(5)	–	–	(1 311)	(7 398)	(12)	(10)
Des gains en capital nets réalisés	(3)	(3)	–	–	(9 877)	(13 715)	(23)	(29)
Remboursement de capital	(1)	(1)	–	–	–	–	–	–
	(8)	(9)	–	–	(11 188)	(21 113)	(35)	(39)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	320	–	–	37 054	59 478	245	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	1	–	–	7 454	12 977	4	4
Montant payé au rachat de parts	–	(25)	–	–	(56 941)	(33 848)	(52)	–
	–	296	–	–	(12 433)	38 607	197	4
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1	301	–	–	(13 493)	37 968	209	(1)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	364	132	–	–	286 519	278 286	852	483
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	365 \$	433 \$	– \$	– \$	273 026 \$	316 254 \$	1 061 \$	482 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	39	14	–	–	15 991	15 262	80	44
Parts rachetables émises	–	34	–	–	2 111	3 297	24	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	435	764	1	1
	39	48	–	–	18 537	19 323	105	45
Parts rachetables rachetées	–	(3)	–	–	(3 248)	(1 886)	(5)	–
Solde à la fin de la période	39	45	–	–	15 289	17 437	100	45

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	Parts de catégorie FT6		Parts de catégorie FH		Parts de catégorie FHT4		Parts de catégorie FHT6	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	103 \$	111 \$	986 \$	1 103 \$	19 \$	16 \$	2 \$	4 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(41)	(41)	(192)	(1 110)	(8)	(12)	(1)	(3)
Des gains en capital nets réalisés	(42)	(71)	(652)	–	(8)	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	(273)	–	(6)	(1)	(1)
	(83)	(112)	(844)	(1 383)	(16)	(18)	(2)	(4)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	589	861	2 175	8 203	34	15	14	35
Montant reçu au réinvestissement des distributions	6	4	711	1 237	10	12	1	1
Montant payé au rachat de parts	(417)	(33)	(7 191)	(4 628)	(47)	(3)	–	–
	178	832	(4 305)	4 812	(3)	24	15	36
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	198	831	(4 163)	4 532	–	22	15	36
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 327	1 421	41 343	39 674	605	555	61	88
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 525 \$	2 252 \$	37 180 \$	44 206 \$	605 \$	577 \$	76 \$	124 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	241	145	3 354	3 168	60	54	7	10
Parts rachetables émises	62	85	179	654	4	2	2	4
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1	–	59	109	1	1	–	–
	304	230	3 592	3 931	65	57	9	14
Parts rachetables rachetées	(44)	(3)	(596)	(371)	(5)	–	–	–
Solde à la fin de la période	260	227	2 996	3 560	60	57	9	14

	Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-FH		Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	663 \$	1 673 \$	73 \$	84 \$	27 862 \$	64 920 \$	3 022 \$	3 126 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(104)	(626)	(13)	(81)	(5 680)	(37 582)	(741)	(2 895)
Des gains en capital nets réalisés	(879)	(1 449)	(63)	(14)	(31 514)	–	(1 367)	–
Remboursement de capital	–	–	–	(25)	–	(22 964)	–	(858)
	(983)	(2 075)	(76)	(120)	(37 194)	(60 546)	(2 108)	(3 753)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	570	1 150	–	70	34 348	57 521	13 184	8 981
Montant reçu au réinvestissement des distributions	866	1 741	68	108	36 424	59 811	2 067	3 708
Montant payé au rachat de parts	(3 897)	(1 822)	(1 036)	(82)	(82 882)	(573 448)	(16 397)	(10 773)
	(2 461)	1 069	(968)	96	(12 110)	(456 116)	(1 146)	1 916
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 781)	667	(971)	60	(21 442)	(451 742)	(232)	1 289
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	21 792	22 560	2 755	2 892	697 634	1 182 205	95 044	91 498
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	19 011 \$	23 227 \$	1 784 \$	2 952 \$	676 192 \$	730 463 \$	94 812 \$	92 787 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2024 et 28 février 2023

Solde au début de la période	1 333	1 333	230	236	40 435	69 015	7 813	7 378
Parts rachetables émises	36	70	–	6	2 048	3 359	1 103	736
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	56	112	6	10	2 234	3 744	173	335
	1 425	1 515	236	252	44 717	76 118	9 089	8 449
Parts rachetables rachetées	(244)	(111)	(87)	(7)	(4 938)	(34 409)	(1 375)	(877)
Solde à la fin de la période	1 181	1 404	149	245	39 779	41 709	7 714	7 572

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	29 février 2024	28 février 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	51 176 \$	108 595 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(12)	(357)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(40 706)	(81 104)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	5 507	(14 606)
Achat de placements	(239 274)	(329 868)
Produits de la vente de placements	301 718	814 052
Marge	1 283	672
Intérêts à recevoir	169	(536)
Dividendes à recevoir	(47)	964
	79 814	497 812
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	113 924	164 890
Montant payé au rachat de parts	(206 798)	(661 011)
Distributions versées aux porteurs de parts	(5 704)	(10 834)
	(98 578)	(506 955)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(18 764)	(9 143)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	12	357
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	39 261	55 861
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	20 509 \$	47 075 \$
Intérêts reçus	3 169 \$	2 469 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	17 107 \$	21 430 \$

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
5 ACTIONS AMÉRICAINES (note 10)				
Services de communications				
Omnicom Group Inc.	66 499	6 671	7 977	
Verizon Communications Inc.	439 135	30 200	23 851	
		36 871	31 828	2,3 %
Consommation discrétionnaire				
Goldman Sachs International – ELN – Nike Inc.	23 015	3 190	3 216	
UBS AG of London – ELN – BorgWarner Inc.	54 224	2 308	2 317	
		5 498	5 533	0,4 %
Biens de consommation de base				
Colgate-Palmolive Co.	301 704	30 348	35 426	
Hershey Co. (The)	65 886	15 160	16 803	
Kenvue Inc.	874 661	26 564	22 554	
Kimberly-Clark Corp.	174 484	29 964	28 693	
Mondelez International Inc., catégorie A	280 123	21 958	27 779	
PepsiCo Inc.	93 421	18 040	20 963	
Procter & Gamble Co. (The)	44 672	7 032	9 636	
Walmart Inc.	188 483	10 685	14 993	
		159 751	176 847	12,8 %
Énergie				
Baker Hughes Co.	180 190	5 913	7 236	
Chevron Corp.	62 423	9 454	12 878	
Exxon Mobil Corp.	224 969	23 142	31 912	
ONEOK Inc.	305 931	29 843	31 189	
		68 352	83 215	6,1 %
Services financiers				
Aflac Inc.	64 402	3 786	7 057	
Allstate Corp. (The)	77 497	11 897	16 777	
Bank of America Corp., 7,25 %, actions privilégiées, série L, convertible, perpétuel	2 254	3 927	3 622	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	113 415	6 488	8 633	
BlackRock Inc.	14 243	12 282	15 683	
Capitol Federal Financial Inc.	650 159	10 145	5 109	
Charles Schwab Corp. (The)	144 330	12 792	13 081	
Commerce Bancshares Inc.	81 825	4 551	5 779	
Goldman Sachs International – ELN – Berkshire Hathaway Inc.	5 149	2 526	2 611	
iShares Russell 1000 Value ETF	47 987	10 005	11 153	
JPMorgan Chase & Co.	94 212	14 373	23 790	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	76 944	10 323	21 122	
Northern Trust Corp.	60 763	6 590	6 773	
PNC Financial Services Group Inc.	40 570	6 303	8 105	
Reinsurance Group of America Inc.	44 042	8 354	10 571	
T. Rowe Price Group Inc.	126 415	20 324	19 447	
Truist Financial Corp.	84 537	5 057	4 013	
U.S. Bancorp	95 639	6 754	5 446	
UBS AG of London – ELN – Berkshire Hathaway Inc.	7 167	3 591	3 679	
		160 068	192 451	14,0 %
Soins de santé				
Becton, Dickinson and Co.	100 039	34 445	31 980	
Johnson & Johnson	337 563	67 184	73 932	
Quest Diagnostics Inc.	100 372	18 026	17 012	
UnitedHealth Group Inc.	16 798	9 951	11 253	
Zimmer Biomet Holdings Inc.	47 701	7 138	8 051	
		136 744	142 228	10,3 %
Industrie				
Automatic Data Processing Inc.	71 790	16 604	24 468	
JPMorgan Chase Bank NA – ELN – Deere & Co.	6 657	3 383	3 396	
JPMorgan Chase Bank NA – ELN – Johnson Controls International PLC	49 615	3 422	3 471	
Norfolk Southern Corp.	95 553	24 580	32 858	
Raytheon Technologies Corp.	227 352	24 106	27 668	
Republic Services Inc.	55 927	4 569	13 935	
Banque Royale du Canada – ELN – Masco Corp.	43 171	2 972	3 056	
UBS AG of London – ELN – Automatic Data Processing Inc.	9 881	3 182	3 230	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
United Parcel Service Inc., catégorie B	100 590	20 268	20 240	
		103 086	132 322	9,6 %
Technologies de l'information				
Cisco Systems Inc.	264 471	15 895	17 361	
Corning Inc.	400 958	18 831	17 544	
Merrill Lynch International & Co. CV – ELN – Applied Materials Inc.	18 714	3 445	3 662	
Texas Instruments Inc.	60 156	10 994	13 661	
UBS AG of London – ELN – Teradyne Inc.	27 670	3 283	3 323	
		52 448	55 551	4,0 %
Matériaux				
Packaging Corp. of America	72 776	10 201	17 896	
		10 201	17 896	1,3 %
Immobilier				
American Tower Corp.	41 883	13 261	11 303	
Public Storage	28 228	11 694	10 875	
		24 955	22 178	1,6 %
Services publics				
Atmos Energy Corp.	143 460	18 585	21 983	
Duke Energy Corp.	159 182	19 608	19 838	
Eversource Energy	174 279	17 102	13 884	
NextEra Energy Inc., 6,93 %, actions privilégiées, convertible	177 843	11 463	8 457	
ONE Gas Inc.	263 402	22 593	21 306	
Spire Inc.	257 294	24 006	20 714	
		113 357	106 182	7,7 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		871 331	966 231	70,1 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Canada				
BCE Inc.	125 697	7 109	6 330	
Citigroup Global Markets Holdings Inc. – ELN – Rockwell Automation Inc.	8 401	2 929	3 001	
		10 038	9 331	0,7 %
2 France (note 10)				
Legrand SA	46 131	5 226	6 327	
Sanofi SA, CAAÉ	130 059	7 488	8 446	
TotalEnergies SE	139 288	9 385	12 052	
		22 099	26 825	2,0 %
2 Irlande (note 10)				
CRH PLC	89 676	8 356	10 261	
JPMorgan Chase Bank NA – ELN – APTIV PLC	22 669	2 421	2 436	
Medtronic PLC	599 682	75 522	67 843	
		86 299	80 540	5,8 %
2 Pays-Bas (note 10)				
Akzo Nobel NV	71 677	8 408	7 080	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	233 305	8 368	9 418	
		16 776	16 498	1,2 %
4 Suède (note 10)				
Assa Abloy AB, catégorie B	86 282	2 750	3 337	
		2 750	3 337	0,2 %
1 Suisse (note 10)				
Chubb Ltd.	29 352	5 932	10 025	
Nestlé SA, actions nominatives	29 517	3 735	4 157	
Roche Holding AG Genussscheine	81 510	34 214	29 014	
TE Connectivity Ltd.	65 710	10 936	12 802	
		54 817	55 998	4,1 %
3 Royaume-Uni (note 10)				
Amcorg PLC	582 820	8 544	7 166	
Bunzl PLC	159 790	8 285	8 631	
Goldman Sachs International – ELN – Linde PLC	5 820	3 188	3 247	
Linde PLC	35 446	12 196	21 591	
Unilever PLC	365 573	25 444	24 270	
		57 657	64 905	4,7 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		250 436	257 434	18,7 %
TOTAL DES ACTIONS		1 121 767	1 223 665	88,8 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
⁵ États-Unis (note 10)							
Bank of America Corp.	6,30 %	2026/03/10	série DD, taux variable, perpétuel, USD	5 091 000	6 879	6 961	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	4,70 %	2025/09/20	série G, taux variable, perpétuel, USD	9 021 000	11 567	12 020	
Charles Schwab Corp. (The)	5,38 %	2025/06/01	série G, taux variable, perpétuel, USD	15 188 000	20 304	20 361	
Cracker Barrel Old Country Store Inc.	0,63 %	2026/06/15	convertible, rachetable, USD	13 050 000	16 165	15 311	
Envista Holdings Corp.	1,75 %	2028/08/15	convertible, rachetable, USD	8 983 000	11 660	10 858	
M&T Bank Corp.	6,45 %	2024/02/15	série E, taux variable, perpétuel, USD	2 797 000	3 715	3 818	
M&T Bank Corp.	5,13 %	2026/11/01	série F, taux variable, perpétuel, USD	3 771 000	4 416	4 491	
Microchip Technology Inc.	0,13 %	2024/11/15	convertible, rachetable, USD	17 127 000	23 974	24 275	
Southwest Airlines Co.	1,25 %	2025/05/01	convertible, USD	6 573 000	9 842	9 637	
Truist Financial Corp.	4,95 %	2025/09/01	série P, taux variable, perpétuel, USD	15 235 000	19 452	20 155	
					127 974	127 887	9,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					127 974	127 887	9,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					127 974	127 887	9,3 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(352)		
TOTAL DES PLACEMENTS					1 249 389	1 351 552	98,1 %
Marge						132	0,0 %
Actifs dérivés						2 300	0,2 %
Passifs dérivés						(1 714)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs						25 707	1,8 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						1 377 977	100,0 %

¹⁻⁵ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e)
										(en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	41 196	CAD	63 222	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	41 143	CAD	63 278	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	39 136	CAD	60 219	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	24 632	CAD	37 784	1,534	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	18 888	CAD	29 194	1,546	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	16 170	CAD	24 870	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	16 125	CAD	24 747	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	15 509	CAD	23 864	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	14 570	CAD	22 408	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	14 491	CAD	22 238	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	13 856	CAD	21 320	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	9 692	CAD	14 866	1,534	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	8 910	CAD	13 790	1,548	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	8 763	CAD	13 442	1,534	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	7 617	CAD	11 773	1,546	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	6 845	CAD	10 581	1,546	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	3 481	CAD	5 387	1,548	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	3 167	CAD	4 902	1,548	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	771	CAD	1 186	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	768	CAD	1 179	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	732	CAD	1 127	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	473	CAD	726	1,534	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	370	CAD	572	1,546	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	264	CAD	406	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	263	CAD	403	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	253	CAD	389	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	166	CAD	257	1,548	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	158	CAD	244	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	158	CAD	242	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	157	CAD	241	1,534	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	150	CAD	231	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	122	CAD	189	1,546	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	94	CAD	144	1,534	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	73	CAD	114	1,546	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	56	CAD	87	1,548	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	50	CAD	76	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	34	CAD	53	1,548	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	33	CAD	51	1,538	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	33	CAD	51	1,535	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	31	CAD	48	1,539	1,537	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	20	CAD	30	1,534	1,537	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale		Valeur nominale				
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	12	CAD	19	1,545	1,536	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CHF	7	CAD	11	1,547	1,537	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	104 744	CHF	67 824	0,648	0,651	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	89 367	CHF	58 196	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	58 253	CHF	37 790	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	44 086	CHF	28 684	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	41 918	CHF	27 226	0,650	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	41 751	CHF	27 035	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	37 567	CHF	24 326	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	36 860	CHF	23 883	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	35 074	CHF	22 840	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	31 540	CHF	20 538	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	22 759	CHF	14 764	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	20 521	CHF	13 313	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	17 185	CHF	11 181	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	16 566	CHF	10 759	0,650	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	15 534	CHF	10 107	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	14 744	CHF	9 576	0,650	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	14 713	CHF	9 533	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	13 097	CHF	8 486	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6 742	CHF	4 400	0,653	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	5 801	CHF	3 782	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3 789	CHF	2 471	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 535	CHF	1 654	0,653	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 374	CHF	1 549	0,653	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 031	CHF	1 315	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 990	CHF	1 297	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 875	CHF	1 222	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 671	CHF	1 088	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 387	CHF	905	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 282	CHF	836	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 090	CHF	707	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	825	CHF	536	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	816	CHF	530	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	714	CHF	463	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	672	CHF	435	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	572	CHF	372	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	403	CHF	261	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	370	CHF	240	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	343	CHF	223	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	282	CHF	184	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	270	CHF	175	0,650	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	236	CHF	153	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	224	CHF	145	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	169	CHF	110	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	162	CHF	105	0,650	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	142	CHF	92	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	127	CHF	83	0,653	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	101	CHF	66	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	72	CHF	47	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	70	CHF	46	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	68	CHF	44	0,647	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	47	CHF	30	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	44	CHF	29	0,653	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	35	CHF	23	0,651	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	34	CHF	22	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	28	CHF	18	0,649	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	26	CHF	17	0,653	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	24	CHF	16	0,648	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	23	CHF	15	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	23	CHF	15	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	21	CHF	13	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	14	CHF	9	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	5	CHF	4	0,652	0,651	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	5	CHF	3	0,652	0,650	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3	CHF	2	0,652	0,650	-
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	702 675	USD	800 484	1,139	1,134	(5)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	656 388	USD	753 334	1,148	1,134	(12)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	602 869	USD	707 085	1,173	1,134	(32)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	560 864	USD	662 731	1,182	1,134	(36)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	549 175	USD	636 484	1,159	1,134	(19)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	547 921	USD	635 170	1,159	1,134	(19)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	527 186	USD	633 174	1,201	1,134	(48)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	506 780	USD	578 000	1,141	1,134	(5)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	CHF	490 108	USD	562 839	1,148	1,134	(10)
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	USD	28 000 237	CHF	24 050 243	0,859	0,882	993
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	USD	1 009 436	CHF	876 852	0,869	0,882	21
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	USD	667 167	CHF	562 951	0,844	0,882	39
1	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	USD	537 213	CHF	471 259	0,877	0,882	4

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
					Valeur nominale	Valeur nominale				
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	331 244	CAD	480 531	1,451	1,467	6
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	132 035	CAD	191 541	1,451	1,467	2
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	118 804	CAD	172 347	1,451	1,467	2
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	29 916	CAD	43 509	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	21 016	CAD	30 831	1,467	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	15 493	CAD	22 470	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	15 264	CAD	22 337	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	12 063	CAD	17 645	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	11 318	CAD	16 461	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	10 297	CAD	14 976	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	7 982	CAD	11 719	1,468	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	7 479	CAD	10 972	1,467	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	7 146	CAD	10 483	1,467	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	6 422	CAD	9 317	1,451	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	6 178	CAD	8 960	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	6 070	CAD	8 883	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	5 367	CAD	7 855	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	5 199	CAD	7 650	1,472	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	5 044	CAD	7 315	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	4 499	CAD	6 530	1,452	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	4 493	CAD	6 573	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	4 210	CAD	6 159	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	3 159	CAD	4 637	1,468	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	2 849	CAD	4 183	1,468	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	2 125	CAD	3 083	1,451	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	2 025	CAD	2 980	1,472	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	1 713	CAD	2 521	1,472	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	1 657	CAD	2 405	1,452	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	1 312	CAD	1 905	1,452	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	1 275	CAD	1 850	1,451	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	966	CAD	1 411	1,460	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	559	CAD	813	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	389	CAD	571	1,467	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	314	CAD	455	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	286	CAD	419	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	226	CAD	331	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	217	CAD	314	1,451	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	187	CAD	271	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	152	CAD	223	1,468	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	120	CAD	177	1,467	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	112	CAD	163	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	104	CAD	150	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	99	CAD	146	1,472	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	98	CAD	143	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	87	CAD	126	1,451	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	80	CAD	117	1,467	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	77	CAD	113	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	62	CAD	90	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	59	CAD	86	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	52	CAD	76	1,468	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	46	CAD	68	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	38	CAD	55	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	34	CAD	50	1,472	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	31	CAD	46	1,468	1,468	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	29	CAD	42	1,451	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	24	CAD	35	1,454	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	20	CAD	30	1,472	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	17	CAD	25	1,452	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	17	CAD	25	1,467	1,468	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	12	CAD	18	1,463	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	11	CAD	15	1,450	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	10	CAD	14	1,462	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	7	CAD	10	1,469	1,467	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	4	CAD	6	1,471	1,468	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	EUR	4	CAD	5	1,452	1,468	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	135 235	EUR	93 189	0,689	0,681	(2)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	54 526	EUR	37 573	0,689	0,681	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	49 006	EUR	33 770	0,689	0,681	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	46 497	EUR	31 995	0,688	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	18 698	EUR	12 866	0,688	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	16 439	EUR	11 312	0,688	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 648	EUR	1 825	0,689	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 393	EUR	954	0,685	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	876	EUR	604	0,689	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	867	EUR	597	0,688	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	526	EUR	362	0,689	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	295	EUR	203	0,688	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	255	EUR	175	0,688	0,681	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	177	EUR	122	0,688	0,681	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale		Valeur nominale				
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	89	EUR	62	0,689	0,682	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	37	EUR	25	0,688	0,682	-
2	Bank of America, San Francisco	A-2	2024/03/28	EUR	1 071 548	USD	1 170 891	1,093	1,082	(16)
2	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2024/03/28	EUR	1 248 362	USD	1 347 367	1,079	1,082	4
2	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2024/03/28	EUR	1 067 027	USD	1 170 481	1,097	1,082	(22)
2	Bank of America, San Francisco	A-2	2024/03/28	USD	17 303 596	EUR	15 769 607	0,911	0,924	329
2	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2024/03/28	USD	17 306 671	EUR	15 769 607	0,911	0,924	333
2	JPMorgan Chase & Co., New York	A-2	2024/03/28	USD	1 167 930	EUR	1 083 093	0,927	0,924	(5)
2	Morgan Stanley & Co. LLC, New York	A-2	2024/03/28	USD	17 306 671	EUR	15 769 607	0,911	0,924	333
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	9 661	CAD	16 548	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	5 413	CAD	9 307	1,719	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	3 812	CAD	6 529	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	3 415	CAD	5 849	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	2 114	CAD	3 634	1,719	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1 907	CAD	3 278	1,719	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1 728	CAD	2 953	1,709	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1 723	CAD	2 942	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	706	CAD	1 206	1,709	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	689	CAD	1 177	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	633	CAD	1 080	1,705	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	626	CAD	1 069	1,709	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	610	CAD	1 042	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	546	CAD	925	1,696	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	347	CAD	589	1,696	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	251	CAD	428	1,705	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	231	CAD	394	1,705	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	225	CAD	382	1,696	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	198	CAD	335	1,696	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	181	CAD	310	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	169	CAD	289	1,707	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	146	CAD	247	1,696	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	140	CAD	237	1,696	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	101	CAD	174	1,719	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	62	CAD	106	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	53	CAD	91	1,707	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	52	CAD	89	1,707	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	37	CAD	64	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	34	CAD	59	1,719	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	34	CAD	58	1,709	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	32	CAD	55	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	21	CAD	36	1,720	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	12	CAD	21	1,705	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	11	CAD	19	1,709	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	11	CAD	19	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	11	CAD	18	1,695	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	8	CAD	13	1,713	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	7	CAD	12	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	7	CAD	11	1,708	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	6	CAD	11	1,697	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	6	CAD	11	1,697	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	4	CAD	7	1,719	1,712	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	4	CAD	7	1,704	1,714	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	4	CAD	6	1,695	1,714	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	3	CAD	5	1,706	1,713	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	3	CAD	4	1,704	1,712	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	2	CAD	4	1,696	1,715	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	2	CAD	3	1,694	1,714	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1	CAD	2	1,707	1,714	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1	CAD	2	1,710	1,710	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1	CAD	2	1,696	1,712	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1	CAD	2	1,711	1,711	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1	CAD	1	1,707	1,707	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	1	CAD	1	1,712	1,712	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	-	CAD	1	1,689	1,711	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	-	CAD	-	1,714	1,714	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	GBP	-	CAD	-	1,667	1,750	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	18 818	GBP	11 087	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	8 424	GBP	4 926	0,585	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	7 501	GBP	4 419	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6 749	GBP	3 977	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	5 062	GBP	2 979	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3 295	GBP	1 926	0,585	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 974	GBP	1 739	0,585	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 604	GBP	1 519	0,583	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 976	GBP	1 163	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 786	GBP	1 051	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 754	GBP	1 033	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 354	GBP	795	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 018	GBP	594	0,583	0,584	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
					Valeur nominale	Valeur nominale				
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	918	GBP	536	0,583	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	662	GBP	390	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	599	GBP	353	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	544	GBP	319	0,587	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	470	GBP	276	0,587	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	365	GBP	215	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	300	GBP	177	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	158	GBP	92	0,585	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	135	GBP	80	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	121	GBP	71	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	95	GBP	56	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	94	GBP	56	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	72	GBP	43	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	54	GBP	32	0,585	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	49	GBP	28	0,583	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	32	GBP	19	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	32	GBP	19	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	32	GBP	19	0,585	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	27	GBP	16	0,587	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	19	GBP	11	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	17	GBP	10	0,583	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	12	GBP	7	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	11	GBP	6	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	10	GBP	6	0,583	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	9	GBP	5	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	7	GBP	4	0,584	0,583	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6	GBP	4	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6	GBP	4	0,589	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	5	GBP	3	0,587	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	4	GBP	2	0,588	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3	GBP	2	0,586	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	GBP	1	0,584	0,584	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	GBP	1	0,588	0,583	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	GBP	1	0,590	0,585	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	GBP	1	0,586	0,586	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	GBP	1	0,587	0,582	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	-	GBP	-	0,591	0,591	-
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	GBP	113 818	USD	144 182	1,267	1,262	(1)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	GBP	82 119	USD	104 748	1,276	1,262	(2)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	GBP	81 025	USD	102 770	1,268	1,262	(1)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	4 347 061	GBP	3 429 309	0,789	0,792	24
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	536 483	GBP	422 294	0,787	0,792	5
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	502 593	GBP	397 735	0,791	0,792	1
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	364 353	GBP	287 835	0,790	0,792	1
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	360 124	GBP	283 875	0,788	0,792	2
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	143 867	GBP	113 872	0,792	0,792	-
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	128 148	GBP	101 537	0,792	0,792	-
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	126 189	GBP	99 638	0,790	0,792	1
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	27 382	CAD	3 517	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	12 260	CAD	1 579	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	11 236	CAD	1 477	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	10 965	CAD	1 408	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	9 785	CAD	1 257	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	8 133	CAD	1 060	0,130	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	4 818	CAD	621	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	4 605	CAD	605	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	4 417	CAD	569	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	4 031	CAD	530	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	3 209	CAD	418	0,130	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	2 921	CAD	381	0,130	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	1 311	CAD	172	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	534	CAD	69	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	502	CAD	66	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	452	CAD	59	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	236	CAD	30	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	211	CAD	28	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	176	CAD	23	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	154	CAD	20	0,130	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	106	CAD	14	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	78	CAD	10	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	75	CAD	10	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	53	CAD	7	0,130	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	47	CAD	6	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	45	CAD	6	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	43	CAD	6	0,132	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	32	CAD	4	0,130	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	24	CAD	3	0,131	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	22	CAD	3	0,129	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	9	CAD	1	0,131	0,131	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale		Valeur nominale				
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	8	CAD	1	0,132	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	8	CAD	1	0,128	0,131	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	7	CAD	1	0,130	0,132	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	5	CAD	1	0,132	0,130	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	SEK	1	CAD	-	0,127	0,127	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	8 812	SEK	68 653	7,791	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3 513	SEK	27 365	7,791	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3 161	SEK	24 623	7,791	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 129	SEK	16 550	7,772	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2 007	SEK	15 523	7,733	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 163	SEK	9 030	7,765	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 162	SEK	8 880	7,645	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	909	SEK	6 922	7,611	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	834	SEK	6 478	7,772	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	792	SEK	6 122	7,733	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	749	SEK	5 818	7,772	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	703	SEK	5 435	7,733	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	569	SEK	4 409	7,746	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	550	SEK	4 273	7,774	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	475	SEK	3 631	7,650	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	463	SEK	3 594	7,765	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	448	SEK	3 426	7,645	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	411	SEK	3 140	7,645	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	408	SEK	3 167	7,765	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	355	SEK	2 702	7,612	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	329	SEK	2 518	7,657	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	316	SEK	2 408	7,612	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	215	SEK	1 665	7,747	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	202	SEK	1 572	7,774	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	200	SEK	1 553	7,746	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	199	SEK	1 525	7,650	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	184	SEK	1 427	7,774	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	173	SEK	1 323	7,650	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	171	SEK	1 331	7,791	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	119	SEK	914	7,657	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	114	SEK	874	7,657	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	57	SEK	440	7,791	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	41	SEK	318	7,772	7,636	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	39	SEK	303	7,734	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	34	SEK	264	7,790	7,634	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	23	SEK	176	7,766	7,634	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	22	SEK	166	7,645	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	17	SEK	130	7,612	7,634	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	14	SEK	105	7,770	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	13	SEK	100	7,732	7,637	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	11	SEK	83	7,745	7,637	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	10	SEK	77	7,773	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	9	SEK	70	7,652	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	8	SEK	63	7,775	7,634	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	8	SEK	60	7,730	7,632	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	7	SEK	58	7,766	7,634	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	7	SEK	57	7,643	7,633	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6	SEK	47	7,655	7,630	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6	SEK	44	7,612	7,638	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6	SEK	45	7,792	7,633	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	4	SEK	35	7,771	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	4	SEK	34	7,652	7,635	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	4	SEK	29	7,743	7,639	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	4	SEK	27	7,611	7,633	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3	SEK	26	7,764	7,625	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3	SEK	24	7,646	7,646	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	SEK	17	7,751	7,647	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	SEK	16	7,654	7,618	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	SEK	15	7,758	7,642	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	SEK	14	7,654	7,654	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	2	SEK	13	7,771	7,636	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	SEK	11	7,788	7,631	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	SEK	10	7,742	7,627	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	SEK	10	7,659	7,659	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	SEK	7	7,766	7,604	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	SEK	7	7,656	7,656	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1	SEK	6	7,630	7,630	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	-	SEK	4	7,783	7,617	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	-	SEK	3	7,718	7,718	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	-	SEK	3	7,676	7,676	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	-	SEK	2	7,519	7,519	-
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	SEK	3 265 743	USD	320 543	0,098	0,097	(7)
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	SEK	3 050 452	USD	297 109	0,097	0,097	(3)
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	SEK	2 355 065	USD	233 031	0,099	0,097	(8)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte)
										latent(e) (en milliers de dollars)
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	SEK	2 080 894	USD	203 669	0,098	0,097	(4)
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	SEK	1 498 617	USD	144 810	0,097	0,097	-
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	SEK	1 443 918	USD	141 253	0,098	0,097	(3)
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	USD	3 653 735	SEK	37 112 813	10,157	10,356	95
4	UBS AG, Stamford	A-1	2024/03/28	USD	75 558	SEK	760 939	10,071	10,356	3
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	1 413 963	CAD	1 916 965	1,356	1,357	2
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	786 347	CAD	1 067 049	1,357	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	689 352	CAD	934 581	1,356	1,357	1
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	434 545	CAD	589 130	1,356	1,357	1
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	311 925	CAD	423 273	1,357	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	286 849	CAD	385 668	1,344	1,357	4
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	42 923	CAD	57 857	1,348	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	28 494	CAD	38 630	1,356	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	13 782	CAD	18 702	1,357	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	9 001	CAD	12 203	1,356	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	5 457	CAD	7 398	1,356	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	2 877	CAD	3 904	1,357	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	1 044	CAD	1 416	1,356	1,357	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	USD	592	CAD	803	1,357	1,357	-
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	4 092 248	CAD	5 472 891	1,337	1,357	79
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	660 105	CAD	887 803	1,345	1,357	8
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	161 625	CAD	215 618	1,334	1,357	4
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	USD	129 668	CAD	174 397	1,345	1,357	2
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	93 783 543	USD	69 698 619	0,743	0,737	(786)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	37 359 397	USD	27 764 982	0,743	0,737	(313)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	33 621 211	USD	24 986 814	0,743	0,737	(282)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 815 328	USD	1 349 126	0,743	0,737	(15)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 788 143	USD	1 326 816	0,742	0,737	(12)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 322 687	USD	982 969	0,743	0,737	(11)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	975 964	USD	722 407	0,740	0,737	(4)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	666 654	USD	494 663	0,742	0,737	(5)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	600 742	USD	446 463	0,743	0,737	(5)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	540 436	USD	401 008	0,742	0,737	(4)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	380 275	USD	282 605	0,743	0,737	(3)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	360 552	USD	267 957	0,743	0,737	(3)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	352 984	USD	262 324	0,743	0,737	(3)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	61 226	USD	45 502	0,743	0,737	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	34 504	USD	25 602	0,742	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	21 614	USD	16 063	0,743	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	18 073	USD	13 378	0,740	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	14 269	USD	10 531	0,738	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	11 493	USD	8 528	0,742	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	7 024	USD	5 220	0,743	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	6 871	USD	5 099	0,742	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	4 192	USD	3 115	0,743	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	3 790	USD	2 805	0,740	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	1 440	USD	1 069	0,742	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	812	USD	601	0,740	0,737	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/19	CAD	716	USD	532	0,743	0,737	-
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	CAD	242 633	USD	180 339	0,743	0,737	(2)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	CAD	151 144	USD	112 129	0,742	0,737	(1)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/28	CAD	128 948	USD	96 396	0,748	0,737	(2)

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme

586

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d)
(en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 29 février 2024 et 31 août 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 29 février 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	2 300 \$	– \$	2 300 \$	(282) \$	– \$	2 018 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(1 714)	–	(1 714)	282	–	(1 432)
Total	586 \$	– \$	586 \$	– \$	– \$	586 \$
Au 31 août 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	1 247 \$	– \$	1 247 \$	(450) \$	– \$	797 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(929)	–	(929)	450	–	(479)
Total	318 \$	– \$	318 \$	– \$	– \$	318 \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (désigné le Fonds) cherche à obtenir un revenu à court terme et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de participation de sociétés situées aux États-Unis.

Stratégies de placement : Le Fonds a l'intention d'investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés situées aux États-Unis présentant un historique de distribution de revenu favorable et susceptibles de continuer à faire des distributions de revenu ou d'augmenter ces distributions, mais peut également investir dans des titres de sociétés situées aux États-Unis pouvant être convertis en actions ordinaires.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 29 février 2024 et 31 août 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 29 février 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions américaines	
Services de communications	2,0
Consommation discrétionnaire	0,1
Biens de consommation de base	13,0
Énergie	5,8
Services financiers	16,4
Soins de santé	8,5
Industrie	9,7
Technologies de l'information	4,7
Matériaux	1,4

Au 31 août 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Immobilier	1,4
Services publics	7,6
Actions internationales	
Canada	0,4
France	2,0
Irlande	4,0
Pays-Bas	1,6
Suède	0,4
Suisse	4,4
Royaume-Uni	4,6
Obligations internationales	
États-Unis	8,8
Marge	0,1
Autres actifs, moins les passifs	3,1
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	29 février 2024	31 août 2023
AAA	1,8	–
A	4,6	–
BBB	0,5	7,3
Inférieur à BBB	2,4	0,5
Non noté	–	1,0
Total	9,3	8,8

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 29 février 2024 et 31 août 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 29 février 2024

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	1 216 303	88,3

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	1 254 867	87,9

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	12 126	12 522

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	29 février 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	28 093	7 298
1 an à 3 ans	88 936	112 208
3 ans à 5 ans	10 858	7 115
Total	127 887	126 621

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	2 652	2 731

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	29 février 2024	31 août 2023
Indice de valeur Russell 3000	8 810	8 970

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 29 février 2024 et 31 août 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 29 février 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	127 887	–	127 887
Actions	1 183 019	40 646	–	1 223 665
Actifs dérivés	–	2 300	–	2 300
Total des actifs financiers	1 183 019	170 833	–	1 353 852
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(1 714)	–	(1 714)
Total des passifs financiers	–	(1 714)	–	(1 714)
Total des actifs et des passifs financiers	1 183 019	169 119	–	1 352 138

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	126 621	–	126 621
Actions	1 211 099	44 420	–	1 255 519
Actifs dérivés	–	1 247	–	1 247
Total des actifs financiers	1 211 099	172 288	–	1 383 387
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(21)	(929)	–	(950)
Total des passifs financiers	(21)	(929)	–	(950)
Total des actifs et des passifs financiers	1 211 078	171 359	–	1 382 437

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 31 août 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 31 août 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Famille de fonds Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (désignés individuellement le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance et du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds, sauf le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC peut émettre un nombre illimité de catégories de parts pouvant être émises en un nombre illimité de séries. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries supplémentaires pourraient être offertes.

Le 22 mars 2024, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance a annoncé son intention de dissoudre le Fonds le 16 août 2024 ou vers cette date. Depuis la date de cette annonce, les parts du Fonds ne sont plus offertes pour de nouveaux achats.

Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les Fonds et les catégories de parts qui sont fermés à tout achat :

Catégories de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie SM	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓				✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH, OH et SMH)	✓			✓				✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓				✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓		✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance (offre également des parts de la catégorie OT6)	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6 et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓

Notes des états financiers (non audité)

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie SM	Catégorie O
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds	Série A	Série F	Série S	Série O				
Fonds équilibré de croissance mondial CIBC	✓	✓	✓	✓				

Fonds ou catégories de parts fermés aux achats :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus-H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélection	Catégorie Sélection-T4	Catégorie Sélection-T6	Catégorie Sélection-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		✓											
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓									
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓			
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						
Fonds	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O										
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓	✓	✓										

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts des catégories A, T4 et T6 et de série A sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition initiaux à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 et de série A des Fonds. Depuis le 13 mai 2023, les options d'achat avec frais reportés et avec frais réduits ne sont plus offertes aux nouveaux achats. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2023 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8 et de série A.

Les parts des catégories Sélection, Sélection-T4, Sélection-T6 et Sélection-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2023 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélection, Sélection-T4, Sélection-T6 et Sélection-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélection, Sélection-T4, Sélection-T6 et Sélection-T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2023 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélection-T4, Sélection-T6 et Sélection-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélection, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4, FT6, FH, FHT4 et FHT6 et de série F (désignées collectivement, la *catégorie F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parraïnés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-H, Plus-H T4 et Plus-H T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Vous payez des frais d'acquisition initiaux allant de 0 % à 5 % que vous négociez avec votre courtier lorsque vous achetez des parts.

Les parts de catégories S, SM, SMH et de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. À la date de clôture, ces catégories n'étaient pas actives.

Notes des états financiers (non audité)

Les parts des catégories O et OH et de série O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O ou OH ou de série O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts des catégories O ou OH ou de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH et de série O, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (désignées individuellement, une *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 29 février 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 29 février 2024 et 31 août 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 29 février 2024 et 28 février 2023, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 29 février 2024 ou 28 février 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 17 avril 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (désignée l'*IAS 34*), publiée par l'International Accounting Standards Board (désigné l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes comptables d'information financière (désignées les *IFRS*). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 29 février 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

Notes des états financiers (non audité)

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance et le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêts de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (désignées la *conversion de devises et autres*) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis	DKK – Couronne danoise	KRW – Won sud-coréen	RUB – Rouble russe
AUD – Dollar australien	EUR – Euro	MXN – Peso mexicain	SEK – Couronne suédoise
BRL – Réal brésilien	GBP – Livre sterling	MYR – Ringgit malais	SGD – Dollar de Singapour
CAD – Dollar canadien	HKD – Dollar de Hong Kong	NOK – Couronne norvégienne	THB – Baht thaïlandais
CHF – Franc suisse	HUF – Forint hongrois	NZD – Dollar néo-zélandais	TRY – Nouvelle livre turque
CLP – Peso chilien	IDR – Rupiah indonésienne	PEN – Nouveau sol péruvien	TWD – Dollar de Taiwan
CNY – Renminbi chinois	ILS – Shekel israélien	PHP – Peso philippin	USD – Dollar américain
COP – Peso colombien	INR – Roupie indienne	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain
CZK – Couronne tchèque	JPY – Yen japonais		

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicielles
CDA – Certificats de dépôt autrichien	LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Indice Morgan Stanley Capital
FNB – Fonds négocié en Bourse	OPALS – Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indicielles	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

Notes des états financiers (non audité)

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel, de l'avis du gestionnaire, le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section *Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e) et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 29 février 2024 et 28 février 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités de gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH et de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O, OT6 et OH et de série O, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (désignés les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds qui ne sont pas des frais des fonds attribués aux parts de catégories O, OT6 et OH et de série O du Fonds. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des parts des catégories des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés à chaque catégorie ou série des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais du Fonds, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion et des frais d'administration fixes payés par les portefeuilles. La décision de renoncer aux frais de gestion ou aux frais d'administration fixes en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais d'administration fixes ou aux frais de gestion. Les frais d'administration fixes ou les frais de gestion auxquels le gestionnaire a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Fonds (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance et du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance, du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance et du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les frais) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Notes des états financiers (non audité)

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire facture des frais d'administration fixes aux Fonds. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com